L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. [illegible] SEPTEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR [illegible]

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. [illegible] piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

[illegible] pour l'année aux annonces.— Les articles [illegible] magasins de détail, $80; les Banques, [illegible] d'assurances et autres institutions publiques, [illegible] pour navires, bateaux à vapeur et bateaux à [illegible] de commerce faisant la commission, $40. [illegible] se paient à l'année et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, etc., etc., seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus mentionnés.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique; les annonces ou articles d'une nature personnelle, (lorsqu'ils pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN
Savon, Chandelles, Thés, Blanc de Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 12, rue de la Vieille-Levée,
9 juin—1 an Nouvelle-Orléans

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans.
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien,
Magasin en gros de Drogues, de Peintures, d'Huiles, de Médicaments spéciaux, d'articles pour les confiseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Encoignure Condé et St Philippe—Nlle. Orléans.
30 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES
No. 25, rue des Magasins.
Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés. 1 nov 1an

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew.
Geo. & Robt. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 82,
10 nov Nouvelle-Orléans

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

JOS. HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands Commissionnaires et Expéditeurs,
ET
Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans,
No. 49, rue de la Commune,
17 juin Nouvelle-Orléans

DAVID & CHAPUS
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS.
Vendent en gros et demi-gros,
No. 93, rue de Chartres, près celle Conti.
4 juin

J. F. BERCIER, FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
Grocers et marchands en général, No. 43 Vieille-Levée
Ont constamment un assortiment de groceries fraîches, vins, liqueurs, etc., à des prix libéraux.
Nouvelle-Orléans.

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.
SUCRE. CAFÉ.
TABAC. CONFITURE.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES.
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.

DES avances libérales seront faites sur consignations et produits à leurs amis de New York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Charleston, Savannah, Liverpool, Havre, Kingston et Jamaïque. WOOD & SIMMONS,
14 jn 30 Magasins.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. TRON, prévient le public qu'il a transporté son bureau de [illegible] et d'achat d'or et d'argent de la rue St Louis, No. 77, où il est présentement, rue Bourbon, entre St Louis et Conti, No. 102, et continue, comme par le passé, à faire des prêts sur toutes sortes de marchandises et de consignations, et principalement sur les achats d'or et d'argent, dont il paie la véritable valeur de ces matières. Les personnes sont priées de ne pas envoyer des enfants ou des esclaves. [illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre le feu.
Nouvelle Orléans, 4 août 1845.

A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, E. Mathews Esq. ayant donné sa démission, F. N. Wood Esq. a été unanimement élu président.
GEO. C. LAWRASON,
6 août secrétaire

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN.—Bureau rue du Camp, No. 45.
Directeurs:
W. A. Gasquet, Président.
Wm. W. Montgomery, J B Lebeau,
F. P. Ducongé, Edw. Hall,
A. Gordon, R. W. Montgomery,
J. C. Harrison, W. C. Squier.
CHS. BRIGGS, Secrétaire.

On assure toute espèce de propriétés contre les risques du feu, au taux le plus raisonnable, et en cas de pertes, les réglements sont faits avec promptitude et libéralité.
17 mars

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1845.

CETTE Compagnie dans les vues de clôturer ses affaires, a réassuré ses risques aujourd'hui dans la compagnie de New York, dite "Sun Mutual Insurance Company" sous l'agence de L. Matthews. Toutes les personnes dont les polices, sur la marine ou les rivières, sont ouvertes, sont priées de les présenter pour être transférées aussitôt que possible. GEORGE C. LAWRASON
4 juin Secrétaire

OFFICIEL.
DEPARTEMENT DU TRESOR.
Nlle. Orléans, 10 juillet 1845.

LES porteurs des coupons d'intérêt des Bons de l'Etat de la Louisiane (excepté les bons émis en faveur des Banques hypothécaires et de la Municipalité Nos. 1 et 3, de la Nouvelle Orléans) sont priés de les présenter pour les recevoir en paiement au Bureau du soussigné, rue du Canal.
WM. DEBUYS,
Trésorier de l'Etat
12 juil. [illegible]

Académie de Danse
PAR J. DEVOTI.
LEÇONS DE POLKA.

UNE classe a lieu à sa résidence, rue ROYALE, No 154, tous les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir, pour l'enseignement de la danse et de la valse. Les leçons de Polka auront lieu le même soir, à huit heures.

La classe de l'Armory du Bataillon Washington, pour les demoiselles et jeunes garçons a lieu le mardi, à quatre heures et demie, et le samedi à une heure P. M.

Les élèves de cette classe paieront $6 par mois.

Toutes les danses de caractère sont payables à part.

M. D. donnera aussi des leçons particulières à domicile.

Il enseigne la danse dans les institutions suivantes:
Mme. Granet, rue Bourbon, No. 20
Mlles. Allison, encoignure Carondelet et St Joseph
Mme. Baquié, do Royale et Toulouse,
Mme. Zoller, rue du Camp, No. 247.
Au No. 133, rue Julie.
Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade.
A l'Institution Louisianaise, 71, rue des Remparts.
A l'Académie Jefferson, passage de la Bourse.

MOUSSELINE CLAIRE A BAS PRIX.

LE soussigné vient d'acheter à l'encan, 4000 yardes de mousseline claire, de divers genres, propres aux habillemens de dames, à savoir:
2000 yardes de Balzorines, couleur forte, dun yarde de large qu'il vendra à 18 cents la yarde.
1000 yardes jaconats de 20 à 25 cents,
1000 yardes do superfine, de 25 à 30 cents,
Tous ces articles sont offerts à moitié prix de ce qu'a coûté l'importation, et méritent d'attirer l'attention des dames.

Aussi:—A bas prix—De la toile aux prix de $5 50 à $8 50 la pièce; draps, toile à draps &c. pour clore le stock de la saison actuelle.
1 août C. M. SIMPSON,
Encoignure Douane et Chartres

LIQUEURS.—Le soussigné offre à vendre les liqueurs américaines ci-après désignées:
30 barils brandy du Nord, 20 de genièvre,
20 barils excellente eau de vie de pêche, de Baltimore,
20 barils vieux whiskey Monongahela, de 8 ans,
20 demi barils idem, de 8 ans,
35 barils vieux whiskey de Bourbon, 25 do do de Seigle.
4 août SMITH BRYAN,
20 Douane

Grates à bon marché.

LES soussignés préviennent leurs amis ainsi que le public qu'ils viennent de recevoir de New York cinq cents grates assortis, surpassant en beauté et en fini tout ce qu'il y a de mieux en ville. Ces grates ont été fabriqués expressément pour eux par les meilleurs ouvriers du Nord. Ils en ont dans tous les prix, depuis $4 50 jusqu'à $25.

AUSSI—Un grand assortiment de poêles de toutes les qualités.

Ils se chargent du posage des grates et des poêles à des prix très modérés. S. MASPEREAU & Co,
27 août—2m rue Condé, No. 22

Aux Habitans Sucriers.

LES soussignés préviennent les habitans sucriers, qu'ils ont inventé un genre de lampe à esprit de gaz, pour sucreries, avec un second tube pour obvier à tout accident. Ces lampes qui ont deux becs et qui ont été faites expressément pour l'usage de l'esprit de gaz, n'ont besoin d'aucun soin et ne consomment que dix cents d'esprit par 14 heures.

Ils ont en magasin tout espèce de lampes à huile, cuillères et écumoires pour sucreries, briques à four pour ... esprit de gaz à 65 cents le gallon en prenant par baril. Le tout de première qualité et à vendre à des prix modérés.
27 août—2m S. MASPEREAU & Co.
rue Condé, No. 22.

Aux Marchands de la Campagne.

LES soussignés préviennent les marchands de la campagne qu'ils ont réduit les prix des ferblanteries qu'ils manufacturent, et qu'ils viennent de recevoir du Nord un grand assortiment de ferblanteries peintes, dont les prix aussi ont été réduits.

Ils ont constamment en magasin toute espèce de fontes, telles que chaudières, fours, fers à repasser, etc. etc.

AUSSI—Un beau choix de lampes à gaz et à huile, et du gaz à raison de 65 cents le gallon, en prenant par baril.
S. MASPEREAU & Co, rue Condé, No. 22.
Où toute espèce d'ordres seront remplis avec promptitude. 27 août—2m

SUCRE de Boston—400 sacs raffiné en pains, en morceaux et en poudre, à vendre par
2 sept NORCROSS & FOSDICK, 46 Gravier

BLANC de Baleine—100 caisses de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 46 Gravier
2 sept

CIGARES—200 milliers imitation Principe, à vendre par
2 sept NORCROSS & FOSDICK, 46 Gravier

THÉ—[illegible] caisses par boîtes de 6 à livres, Impérial, Poochong et Souchong, à vendre par
2 sept NORCROSS & FOSDICK, 46 Gravier

Nouvelle-Orléans:
VENDREDI MATIN, 5 SEPTEMBRE 1845.

CANDIDATS WHIGS:
POUR GOUVERNEUR,
WILLIAM DEBUYS.
POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
EDWARD SPARROW.

MEXIQUE.

Nous avons grand peur qu'à l'avenir nos confrères du Nord n'y regardent à deux fois avant de donner créance aux nouvelles qui leur sont transmises du Mexique par la voie de la Nlle. Orléans, tant ces nouvelles sont vagues, incertaines et souvent même contradictoires. Avec la meilleure volonté de ne dire que la vérité, nous éprouvons mainte fois un grand embarras et nous sommes tentés de laisser de côté tout ce qui nous paraît ne pas avoir le caractère de l'authenticité et de nous écrier comme Macbeth: "Ne nous apportez plus de nouvelles!"

Qu'on prenne, comme exemple de ce vague impatientant et de ces désolantes contradictions, les nouvelles du Mexique apportées à Pensacola par le brick Saratoga et publiées hier par trois des principaux journaux de notre ville. Le correspondant du Jeffersonian Republican affirme de la manière la plus positive que le congrès Mexicain a autorisé le Président à déclarer la guerre aux Etats-Unis; que TRENTE MILLE HOMMES (rien que cela!) ont reçu l'ordre de marcher vers le Texas; que QUINZE MILLE se sont déjà mis en route et que le reste les rejoindra aussitôt que possible. Certes voilà des assertions bien extraordinaires et qui doivent paraître parfaitement invraisemblables à tout homme qui réfléchit un peu. Une armée de trente mille hommes en effet, avec armes, bagages, approvisionnemens &c., ne s'organise pas en un clin d'œil, surtout dans un pays présentant aussi peu de ressources actuelles que le Mexique. C'est une tâche qui dépasse évidemment la capacité du pays. Le gouvernement est-il réussi à réaliser comme par enchantement l'emprunt de quinze millions de piastres voté par le Congrès, qu'il ne lui serait pas encore possible d'accomplir une œuvre aussi herculéenne que la formation d'une armée de 30000 hommes dans une contrée où les armées les plus considérables ne se sont jamais élevées à 6000 hommes, dans une contrée qui donnait au général Woll douze cents hommes pour reconquérir le Texas, dans une contrée où les révolutions militaires se font avec une soixantaine de soldats!

Tandis que les formidables bataillons de la grande armée Mexicaine se déploient dans les colonnes du *Jeffersonian*, le correspondant du *Tropic* qui est, au dire de ce journal, un homme d'un jugement sûr et placé de manière à obtenir de bons renseignemens, le correspondant du *Tropic* ne fait pas manœuvrer la moindre compagnie mexicaine; il n'a pas entendu parler de cette déclaration de guerre si positivement annoncée; il prétend que le Mexique ne se hasardera point à la lancer d'une manière formelle; qu'il pourra bien essayer de reprendre le Texas, mais en évitant toute rupture définitive et éclatante; qu'en un mot le gouvernement Mexicain poursuivra ce système de *mezzo termine* auquel il obéit depuis tant d'années; tout aussi bien parce qu'il comprend l'insuffisance de ses ressources que parce qu'il ne se sent pas disposé à pousser les choses à l'extrémité.

Notre propre correspondant dont l'intelligence et la sagacité méritent la plus grande confiance, corrobore pleinement les dires de celui du *Tropic*. Il annonce l'ajournement du Congrès et l'adoption de résolutions qui autorisent l'emprunt de $15,000,000 destiné à poursuivre la guerre pour reconquérir le Texas. Il ajoute bien que l'on parle d'un corps considérable marchant sur le Texas, mais il a soin d'adjoindre à cet *on dit* la qualification significative de "vieille histoire."

En résumé la seule nouvelle positive qui se dégage de ces diverses rumeurs, c'est l'élection du général Herrera, comme président; mais c'est une vieille nouvelle; il y a trois jours en effet que nous l'avons publiée d'après le journal officiel de Mexico. Il est fort à regretter que nous n'ayons aucun moyen d'obtenir des renseignemens prompts et authentiques sur tout ce qui est relatif à la question de guerre: la moitié au moins de ceux qui nous arrivent, ne sont que des rumeurs fausses; et cependant telle est la susceptibilité de l'esprit public sur ce sujet que tous les bruits, quelqu'absurdes et quelqu'incroyables qu'ils soient, sont accueillis avec un empressement extrême et mis en circulation, d'ordinaire avec des corrections et embellissemens qui en relèvent le mérite. C'est toujours un peu la fable de *l'homme et le secret*.

Le *Courrier* est, nous en convenons volontiers, civil comme les parties de M. Fleurant; mais ce n'est pas tout que d'être civil; il faut encore être honnête:—et c'est ne l'être guère que de nous attribuer des opinions qui ne sont pas les nôtres.

"Où en est donc, dit-il, la guerre qu'elle (l'Abeille) "annonçait comme imminente? où est donc enfin "cette armée de dix mille hommes, qui se trouvait il y "a trois semaines à huit journées de marche de l'île "St. Joseph?"

Or, jamais nous n'avons représenté la guerre comme imminente—Jamais nous n'avons rien affirmé relativement à l'armée de dix mille hommes.

Ainsi le *Courrier* s'amuse à fabriquer des mannequins pour se donner ensuite l'innocent plaisir de les pourfendre tout à son aise.

En réalité nous avons toujours considéré la guerre avec le Mexique comme chose peu sérieuse en soi; mais c'est par des motifs tout différens de ceux qui ont influé sur la détermination du journal du soir.

TEXAS ET MEXIQUE.

Nous tenons d'une personne qui a quitté Corpus Christi le 29, et la baie d'Aranzas le 31, que le général Taylor était à Corpus Christi, attendant des ordres. Le colonel Twiggs, commandant le Régiment de Dragons, avait joint le 26, en bonne disposition. Trois bandes de marchands mexicains étaient venues le 26 à Corpus Christi et y avaient fait des achats considérables. Ils ont dit qu'un régiment était parti de Tampico pour Matamoros, il y a environ six semaines, et que sur 700 hommes qu'il comptait en partant, 300 à 400 avaient déserté ou étaient morts de soif et de besoin. Ils ont dit également que partout les soldats mexicains désertaient et que Paredes qui était à Monterey avec 800 à 1400 hommes, voyait tous les jours ses rangs s'éclaircir.

COUR DE CITÉ.—L'affaire de Clément De Neufbourg *vs.* Wm. H. McCardle a commencé mercredi, a été continuée hier et le sera aujourd'hui.

On se rappelle qu'à l'occasion de la punition infligée à la geôle au nègre Silvestre, le Tropic fit des observations qui ont paru diffamatoires à M. De Neufbourg, et celui-ci intenta une action en dommages contre l'éditeur (alors) de ce journal.

Nous donnerons demain un sommaire des témoignages.

ARTISTES FRANÇAIS A NEW-YORK.—La compagnie française, après avoir achevé le cours de ses représentations au Théâtre du Park, a commencé avec Niblo un engagement qui, nous l'espérons, sera un peu plus fructueux que le précédent. Il a commencé sous d'heureux auspices par deux représentations successives de l'*Ambassadrice*, où Mlle. Calvé a fait merveille. *La Favorite* avait la chance d'être pour le moins aussi bien accueillie le 27 août. Nous en aurons demain des nouvelles.

Il y a eu à New-York une nouvelle investigation dans l'affaire de Sophia Smith, trouvée morte chez Mme Hazard, dont nous avons rendu compte avant-hier. Mais on n'a pu encore arriver à aucune détermination. Il y a dans le public des personnes qui y reconnaissent tous les caractères de l'assassinat, et d'autres tous les caractères d'un suicide. La seule chose dont on demeure d'accord, c'est que la malheureuse avait une réputation plus qu'équivoque.

Il y a eu dernièrement dans le Massachusetts de violens orages accompagnés de tonnerre, particulièrement dans le comté de Worcester, où plusieurs bâtimens ont été brûlés. A Westminster, une jeune dame nommée Perry, a été tuée par la foudre.

Nous voyons par le *Boston Transcript* qu'il y a à Easthampton, Massachusetts, un collége ayant cent trente élèves et en parfaite prospérité, qui doit son existence à la libéralité éclairée et philantropique d'un M. Samuel Willson. "Ce M. Samuel Willson est un enfant de la Nouvelle-Angleterre. Né pauvre, il dut sa grande fortune à l'invention d'un nouveau mode de faire des boutons. Depuis quatre ans, il a établi ce collége avec une somme de cinquante mille piastres, dont trente mille ont été employées en constructions, mobiliers, instrumens, etc., et les vingt mille restantes sont dans la main des administrateurs pour faire face aux dépenses imprévues.

Assassinat dans l'Alabama.—Le Hayneville [Alab.] Chronicle de samedi contient ce qui suit:—"Un assassinat a été commis lundi 25 août à Ballard precinct, dans ce comté, sur la personne de John Sefgler, par Jacob Bennet. L'assassin s'est échappé et l'on n'a pu encore l'arrêter. On offre une récompense de $600 pour son arrestation. Il paraît que Sefgler a été tué sans aucune provocation; mais comme l'affaire va être examinée judiciairement nous ne voudrions pas influencer l'opinion publique contre Bennet, s'il vient à être arrêté."

NOUVELLE RECETTE A NEW YORK.—Il paraît que Mme Costello dit Maxwell, exploite à New York le même genre d'affaires qu'a longtemps exploité Mme Restell, de honteuse mémoire—depuis quand, on ne le dit pas; mais tant y a qu'elle et son mari se trouvent accusés d'avoir tué une femme en février dernier. Nous empruntons l'exposé des faits de cette nouvelle affaire au journal la Tribune:

"Le 14 février 1845, on se procura chez un fabricant de caisses, Gold street, entre Fulton et John, une caisse qui fut portée à Jersey City, et cachée dans la corderie de Maxwell. Cette même nuit le corps d'une jeune personne qu'on assure être morte à la résidence de Mme Costello, rue Lespinard, des suites de remèdes secrets, fut mise dans un sac et menée sur un traîneau à Jersey City, où elle fut *encaissée* et remise au bureau de transport de MM. Adams & Co., avec instruction de l'envoyer à "Samuel Whitney, Woodstock, Vermont—aux soins de Peter Dudley, Concord N. H."—Quelques bruits ayant transpiré, la personne qui avait encaissé le cadavre a confessé avoir reconnu que c'était le corps d'une jeune femme fort jolie, selon toute apparence de race anglaise.

"Cette malheureuse fille, dit le Courier and Enquirer, est sans aucun doute la victime de quelque séducteur qui l'aura conduite dans l'antre de Mme Costello pour y cacher son crime et sa honte; qu'elle sera morte du traitement de Mme Costello, et que celle-ci a ainsi disposé du cadavre pour s'exonérer, si faire se pouvait, de toute responsabilité."

Voici d'ailleurs qu'une autre accusation pèse encore sur M. et Mme Costello.—Une jeune fille ayant été séduite par un homme marié, M. Mason, elle se mit, d'après le conseil de son séducteur, entre les mains de Mme Costello pour la faire avorter. L'opération ayant gravement compromis sa santé pour le présent et l'avenir, ses amis ont porté plainte et l'ont ensuite décidée, quoiqu'avec beaucoup de peine, à déposer contre les coupables. Cette déposition établit clairement la culpabilité de Mme Costello, et celle guère non moins grande de M. Mason. On a exigé de la première dix mille piastres de caution et du dernier quatre mille.

Il paraît même que la jeune fille en allant au bureau du maire, où se faisait l'investigation, croyant n'aller témoigner que sur une affaire de billets faux dont elle avait eu connaissance chez Mme Costello. Une fois devant le magistrat, il lui a bien fallu déposer la vérité.

Il y a eu, suivant le N. Y. Courier, un faux très considérable commis dans Wall Street. On ajoute que l'une des personnes impliquées avait été arrêtée. On ne donne d'ailleurs nuls détails.

Honnêteté mal récompensée.—On lit dans le Courier & Enquirer de New York:

"Un cocher de fiacre nommé Morris Murtaugh, conduisit hier un *gentleman* des chars de Philadelphie à la rue William. Revenu à la station, il s'aperçut en ouvrant la porte du fiacre qu'il y avait sur les coussins un portefeuille qu'il trouva, après examen, contenir cinq à six cents piastres. Peu après arrive le *gentleman* demandant s'il n'aurait pas laissé dans ce fiacre son portefeuille. Interrogé sur le contenu, il répondit juste et s'en fut avec son portefeuille sans même remercier l'honnête cocher."

CANADA.—Il paraît, d'après le Montréal Courier, qu'il y a eu de nouveaux troubles causés par les journaliers Irlandais travaillant sur les canaux. Plusieurs personnes ont été plus ou moins grièvement blessées.

Décision à New-York.—Le demandeur avait acheté à l'encan des moulins pour $40,000. Plus tard, il découvrit que sa première enchère de $20,000 était la plus forte qui eut été loyalement obtenue; qu'à partir de cette enchère de 20 mi le piastres nul autre que lui n'avait plus surenchéri, et qu'enfin les enchères intermédiaires pour l'amener sans doute à ce chiffre de $40,000 étaient fictives, n'étaient qu'une ruse d'encanteur, et n'avaient en un mot rien de sérieux.—La chose s'était passée en 1836; et le demandeur n'a su ces particularités qu'il qualifie de frauduleuses, qu'en 1840—action fut alors dirigée contre les anciens propriétaires et les vendeurs qui ont touché les 40 mille piastres.

Le juge Ware, du Maine, avait décidé que le demandeur avait droit au remboursement de la différence. Mais le juge Story a jugé en sens contraire, attendu que nulle fraude n'est imputée aux défendeurs. L'affaire sera incessamment portée devant la Cour des Etats Unis et mérite de fixer l'attention des jurisconsultes.

Télégraphe magnétique.—Le télégraphe magnétique entre Albany et Utica est en bonne voie d'exécution. On veut que la partie comprise entre Utica et Little Falls soit terminée et mise en activité lorsque la foire agricole se tiendra à Utica.

Conduite odieuse.—On lit dans le Fall River [Massachusetts] Monitor: "Nous tenons d'un passager venu par les chars du chemin de fer de New Bedford que, samedi dernier, le train de New-Bedford à Taunton fut arrêté par l'un des agens pour faire descendre des chars deux jeunes enfans. Il paraît qu'une pauvre femme était venue à Bedford prendre les chars avec trois enfans et n'avait eu d'argent que pour payer pour elle et un de ses enfans. En conséquence les deux autres furent mis dehors sur la route au milieu des bois, loin de chez eux et ne sachant où aller."

De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. 3.
Séance de Lundi, le 1er septembre 1845.

Le Conseil s'est réuni ce jour, conformément à l'ajournement.

Membres présents: l'Honorable G. W. Lewis, président du Conseil; MM. Nadaud, Boylan, Wiltz et Audler.

Absents: MM. Charbonnet, Crais et Andry.

Sur motion, le Conseil se dispense de la lecture du journal de la dernière séance.

Lecture est faite du message suivant du Maire:

MAIRIE DE LA NELLE. ORLEANS.
Le 1er septembre 1845.

A M. le Président et MM. les Membres du Conseil de la Municipalité No. 3.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à votre résolution, l'adjudication de la ferme des postes d'bouirre de la 3me Municipalité a eu lieu à mon bureau le 28 du mois dernier.

Cette adjudication dont j'ai transmis la note à votre trésorier, a produit une somme totale de $900. Un seul des adjudicataires, M. Juan de la Cruz, m'a fourni ses billets pour la somme de $450. Je vous les transmets ci-joints.

Je suis respectueusement, Messieurs,
Votre très obéissant serviteur,
E. MONTEGUT, Maire.

Sur motion de M. Nadaud, le Conseil a approuvé l'adjudication des postes d'Huîtres faite par le Maire.

Lecture a été faite des communications suivantes:

1o. Une communication de M. Dominique Lanata, relative à un réglement qu'il désire effectuer avec la Municipalité.

Sur motion, cette communication a été référée au comité des réclamations.

2o. Une communication de M. P. Chs. Cuvellier, avocat de M. F. Livaudais, curateur de son fils Octave, demandant un délai de quatre mois pour payer la taxe de 1843.

M. Nadaud a présenté les résolutions suivantes:

Résolu qu'un délai de quatre mois est accordé à M. F. Livaudais, curateur de son fils Octave, pour payer une somme de $60, due par ce dernier pour taxes sur propriétés foncières dans cette Municipalité, pour l'année 1843; bien entendu que le dit F. Livaudais paiera les frais de Cour occasionnés pour le recouvrement des dites taxes.

Résolu de plus, qu'un semblable délai est accordé à Mathilde Pablo, pour payer une somme de $40 pour taxes de 1843 et 1844.

Après quelques débats pour et contre l'adoption des dites résolutions, M. Wiltz a présenté la résolution suivante comme substitut aux résolutions présentées par M. Nadaud, laquelle, sur motion, a été adoptée.

Résolu qu'un délai de quatre mois est et demeure accordé à Madame Mathilde Pablo, pour payer sa taxe de 1844.

3o. Une communication de M. John Culbertson, relative à un réglement qu'il désire effectuer avec le geôlier de la Municipalité.

Sur motion de M. Wiltz, cette communication a été référée au comité des réclamations.

4o. Une communication de G. W. Harby, surintendant des Ecoles Publiques, transmettant au Conseil un compte de $75, du Dr. Mueller, pour soins rendus à un nommé Henri Gardelle, un des élèves des Ecoles publiques, qui en sautant des chars de la Compagnie du chemin de fer du Lac Pontchartrain, s'est cassé la jambe droite, le 10 juin passé, et a été transporté à l'infirmerie du Dr. Luzenberg; et aussi transmettant au Conseil une copie d'une résolution adoptée par le Bureau des Directeurs des Ecoles Publiques, demandant une appropriation d'argent pour l'achat d'un poêle et de 100 barils de charbon pour l'usage des dites Ecoles.

Sur motion de M. Wiltz, le premier paragraphe de la lettre de M. Harby, qui a rapport au compte du docteur Mueller a été référé au comité des finances.

M. Wiltz a présenté la résolution suivante:

Résolu que le trésorier est autorisé à payer au président du bureau de la direction des Ecoles Publiques la somme de $81 pour l'achat de cent barils de charbon et d'un poêle pour l'usage des dites écoles, et ce conformément à la résolution du 2 décembre 1843.

Après quelques débats pour et contre l'adoption de la dite résolution, sur motion, cette résolution a été référée au comité des finances.

5o. Une autre communication de G. W. Harby, transmettant la copie d'une résolution adoptée par le bureau des directeurs des Ecoles Publiques, recommandant l'établissement d'une école dans le 4me district.

Sur motion de M. Wiltz, cette communication a été référée à un comité spécial composé de MM. Wiltz, Audler et Nadaud.

6o. Une autre communication de M. G. W. Harby, transmettant au Conseil une copie des résolutions suivantes, adoptées par le bureau des directeurs des Ecoles Publiques.

Attendu que plusieurs élèves des Ecoles Publiques de cette Municipalité sont sur le point d'achever leurs études, et que leurs parens les destinent au commerce ou à une profession quelconque, selon leurs vocations et capacités;

Il est en conséquence résolu qu'un comité de trois membres assisté par le président du bureau, soit nommé afin de placer ces élèves dans les différentes branches de commerce ou d'industrie de cette ville.

Résolu de plus, que toute application ou lettre ayant pour but d'employer les dits élèves, devra être adressée au comité et au surintendant G. W. Harby, et qu'en outre des renseignemens privés donnés par les parens, amis, etc., les négocians et chefs d'attelier, désirant employer les dits élèves, devront s'adresser verbalement au surintendant qui leur donnera les renseignemens nécessaires quant au caractère, à la moralité, aux connaissances, etc., des élèves choisis.

Résolu de plus, que le surintendant devra faire une liste, tous les mois, des élèves en état de travailler, désignant leurs noms, âges, pays et qualifications, et qu'une copie de la dite liste sera fournie à chacun des membres du comité.

Résolu de plus, que la présente ordonnance fera partie des réglemens des Ecoles Publiques de cette Municipalité, et qu'une copie en sera transmise au Conseil.

Résolu de plus, qu'afin de mettre en opération la présente ordonnance, avis en sera donné dans le N. O. Picayune, en anglais, et dans l'Abeille et le Courier de la Louisiane en français et en anglais.

Les membres du comité sont MM. P. S. Wiltz, président du bureau des directeurs des Ecoles Publiques, Hy. Bouht, B. P. Voorhies et Louis Delétré.

M. Boylan a présenté la résolution suivante, laquelle a été adoptée:

Résolu, que le Conseil approuve les résolutions adoptées par le bureau des inspecteurs des Ecoles Publiques de cette Municipalité, qui ont rapport aux élèves qui désirent suivre la carrière du commerce ou toute autre.

7o. Une communication de C. K. Wise, gardien principal de la maison de force, informant le Conseil, que H. Gusman, un des sous-gardiens ayant résigné sa place, il a pris M. P. D. Canalès pour le remplacer jusqu'à ce que le Conseil ait nommé un officier à sa place.

Sur motion, cette lettre a été déposée sur le bureau sujette à l'appel du Conseil.

Appel des Comités.

M. Wiltz, au nom du comité des finances, a présenté la résolution suivante, laquelle, sur motion et après dispensation des règles, a été adoptée:

Résolu que le trésorier est et demeure autorisé à payer, sur les mandats du maire, les comptes ci-après, conformément à la résolution du 2 décembre 1843:

A M. J. A. Prieur, pour pain fourni à la maison de force pendant le mois d'août,	$114 00
M. S. Depas, pour gravois,	138 50
MM. S. Maspereau & Co., pour divers,	91 16
	$343 66

M. Nadaud, au nom du comité de contrôle de la voirie, a présenté le rapport et la résolution qui suivent, lesquels, sur motion et après dispensation des règles, ont été adoptés:

Le comité de contrôle de la voirie auquel a été référé la lettre de M. Kathman, après avoir examiné les faits y mentionnés, est arrivé à la conclusion suivante:

1o. Qu'il paraît qu'avant la passation de l'ordonnance du 3 mars 1845, le dit Kathman avait contracté pour faire faire les banquettes en face de sa propriété située à l'encoignure nord-est des rues St.-Avid et des Français, et que les matériaux nécessaires pour faire le dit ouvrage étaient sur les lieux, mais que les banquettes n'étaient pas encore commencées parce que le nivellement nécessaire n'avait pas encore été obtenu par M. Kathman.

2o. Que la dite ordonnance n'a été adoptée qu'après que M. Kathman s'était adressé au voyer pour obtenir le nivellement nécessaire pour faire les dites banquettes, et que par conséquent il avait déjà contracté sous la conviction que la municipalité lui était responsable d'un tiers du coût des dites banquettes.

Le Conseil ayant par la suite adopté une ordonnance qui dit que la municipalité ne remboursera plus le tiers du coût des banquettes faites dans la dite rue, cette ordonnance ne peut en aucune manière affecter les droits acquis par M. Kathman sans avoir un effet rétroactif, ce qui serait contraire à la loi.

Votre comité étant convaincu, à cause des raisons ci-dessus énumérées, que la municipalité est responsable, tant aux yeux de la loi que de l'équité, pour un tiers du coût des dites banquettes, vous soumet la résolution suivante:

Résolu que le maire est et demeure autorisé à tirer un mandat sur le trésorier de cette municipalité, en faveur de M. J. C. Kathman, pour la somme de $147 06 c., étant le tiers du coût des banquettes faites par lui en face de sa propriété située à l'encoignure des rues St. Avid et des Français.

D. O. NADAUD,
P. S. WILTZ.

Sur motion de M. Wiltz, le Conseil a procédé à l'élection de deux sous-gardiens pour la maison de force, en remplacement de MM. B. Guesman et A. Battroise, démissionnaires—et MM. D. E. Farrar et P. J. Canalès ont été nommés.

M. Wiltz a présenté la résolution suivante, qui a été adoptée:

Résolu que les trois sous-gardiens de la maison de force, MM. Glady, Canalès et Farrar recevront un salaire de $510 par an chacun, nonobstant toute résolution à ce contraire.

M. Boylan a présenté le préambule et la résolution qui suivent, qui ont été adoptés:

Attendu que le contrat pour l'éclairage de cette municipalité expire le 30 courant;

Il est en conséquence résolu que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 15 du courant, pour le dit contrat, qui devra commencer le 1er. octobre prochain, et qui expirera le 30 septembre 1846.

Sur motion de M. Nadaud, le Conseil s'est occupé du message du maire, en date du 18 août 1845, transmettant au Conseil une copie des résolutions du Conseil Général, allouant une somme de $1200 à M. Jh. Reynes, pour la confection et l'impression du digeste des ordonnances de ce Conseil, lequel message avait été déposé sur le bureau sujet à l'appel du Conseil.

Le même membre a présenté la résolution suivante:

Résolu que la résolution du Conseil Général en date du 16 août dernier, allouant une somme de $1200 pour la confection et l'impression d'un digeste des ordonnances dudit Conseil Général, est et demeure approuvée, et que le trésorier de cette municipalité est et demeure autorisé à payer sur le mandat du maire, la somme de cent cinquante quatre piastres et vingt cents, pour la proportion de cette municipalité sur ladite somme de $1200.

Sur motion de M. Boylan, cette résolution a été déposée indéfiniment sur le bureau.

Sur motion de M. Wiltz, le Conseil siège à huis clos quelques instans après les portes étant ouvertes, sur motion, le Conseil s'ajourne à lundi le 15 septembre 1845, à 5 1/2 heures P. M.

Pour copie conforme,
J. E. LAYET, secrétaire.

FEUILLETON.

LE COMTE DE MONTE CHRISTO

Par ALEXANDRE DUMAS.

TROISIEME PARTIE.

(Pour les deux premières, voir l'*Abeille* du 20 novembre au 7 février.
Pour la troisième voir l'*Abeille* du 4 août au 4 sept.

LA HAUSSE ET LA BAISSE.—[Suite.]

Le comte revint au jeune de Morcerf.

—Ne pensez-vous pas, en y réfléchissant, lui dit-il, que vous avez eu tort de parler comme vous l'avez fait de votre belle-mère devant M. Debray?

—Tenez, comte, dit Morcerf, je vous en prie, ne dites pas d'avance ce mot-là.

—Vraiment, et sans exagération, la comtesse est à ce point contraire à ce mariage?

—A ce point que la baronne vient rarement à la maison, et que ma mère, je crois, n'a pas été deux fois dans sa vie chez Mme Danglars.

—Alors, dit le comte, me voilà enhardi à vous parler à cœur ouvert: M. Danglars est mon banquier, M. de Villefort m'a comblé de politesses en remerciment du service qu'un heureux hasard m'a mis à même de lui rendre. Je devine sous tout cela une avalanche de dîners et de raouts. Or, pour ne pas paraître brocher fastueusement sur le tout, et même pour avoir le mérite de prendre les devans, si vous voulez, j'ai projeté de réunir à ma maison de campagne d'Auteuil M. et Mme Danglars, M. et Mme de Villefort. Si je vous invite à ce dîner, ainsi que M. le comte et Mme la comtesse de Morcerf, cela n'aura-t-il pas l'air d'une espèce de rendez-vous matrimonial, ou du moins Mme la comtesse de Morcerf n'envisagera-t-elle point la chose ainsi, surtout si M. le baron Danglars me fait l'honneur d'amener sa fille? Alors votre mère me prendra en horreur, et je ne veux aucunement de cela, moi, je tiens au contraire, et dites-le-lui toutes les fois que l'occasion s'en présentera, à rester au mieux dans son esprit.

—Ma foi, comte, dit Morcerf, je vous remercie d'y mettre avec moi cette franchise, et j'accepte l'exclusion que vous me proposez. Vous dites que vous tenez à rester au mieux dans l'esprit de ma mère, où vous êtes déjà à merveille.

—Vous croyez? dit Monte-Christo avec intérêt.

—Oh! j'en suis sûr. Quand vous nous avez quittés l'autre jour, nous avons causé une heure de vous; mais j'en reviens à ce que nous disions. Eh bien! si ma mère pouvait savoir cette attention de votre part, et je me hasarderai à la lui dire, je suis sûr qu'elle vous en serait on ne peut plus reconnaissante; il est vrai que de son côté mon père serait furieux.

Le comte se mit à rire.

—Eh bien! dit-il à Morcerf, vous voilà prévenu. Mais j'y pense, il n'y aura pas que votre père qui sera furieux; M. et Mme Danglars vont me considérer comme un homme de fort mauvaise façon. Ils savent que je vous vois avec une certaine intimité, que vous êtes même ma plus ancienne connaissance parisienne, et ils ne vous trouveront pas chez moi; ils me demanderont pourquoi je ne vous ai pas invité. Songez au moins à vous munir d'un engagement antérieur qui ait quelque apparence de probabilité, et dont vous me ferez part au moyen d'un petit mot. Vous le savez, avec les banquiers, les écrits seuls sont valables.

—Je ferai mieux que cela, monsieur le comte, dit Albert; ma mère veut aller respirer l'air de la mer. A quel jour est fixé votre dîner?

—A samedi.

—Nous sommes à mardi, bien; demain soir nous partons, après-demain matin nous serons au Tréport. Savez-vous, monsieur le comte, que vous êtes un homme charmant de mettre ainsi les gens à leur aise?

—Moi! en vérité, vous me tenez pour plus que je ne vaux; je désire vous être agréable, voilà tout.

—Quel jour avez-vous fait vos invitations?

—Aujourd'hui même.

—Bien! je cours chez M. Danglars, je lui annonce que nous quittons Paris demain, ma mère et moi. Je ne vous ai pas vu; par conséquent je ne sais rien de votre dîner.

—Fou que vous êtes! et M. Debray qui vient de vous voir chez moi, lui!

—Ah! c'est juste.

—Au contraire, je vous ai vu et invité ici sans cérémonie, et vous m'avez tout naïvement répondu que vous ne pouviez pas être mon convive, parce que vous partiez pour Tréport.

—Eh bien! voilà qui est conclu; mais vous, viendrez-vous voir ma mère avant demain?

—Avant demain, c'est difficile; puis je tomberais au milieu de vos préparatifs de départ.

—Eh bien! faites mieux que cela; vous n'étiez qu'un homme charmant, vous serez un homme adorable.

—Que faut-il que je fasse pour arriver à cette sublimité?

—Ce qu'il faut que vous fassiez?

—Je le demande.

—Vous êtes aujourd'hui libre comme l'air, venez dîner avec moi; nous serons en petit comité: vous, ma mère et moi seulement. Vous avez à peine aperçu ma mère; mais vous la verrez de près. C'est une femme fort remarquable, et je ne regrette qu'une chose, c'est que sa pareille n'existe pas avec vingt ans de moins; il y aurait bientôt, je vous le jure, une comtesse et une vicomtesse de Morcerf. Quant à mon père, vous ne le trouverez pas, il est de commission et dîne chez M. le grand-référendaire. Venez, nous causerons voyage; vous qui avez vu le monde tout entier, vous nous raconterez vos aventures; vous nous direz l'histoire de cette belle Grecque qui était l'autre soir avec vous à l'Opéra, que vous appelez votre esclave et que vous traitez comme une princesse. Nous parlerons italien, espagnol; voyons, acceptez, ma mère vous remerciera.

—Mille grâces, dit le comte, l'invitation est des plus gracieuses, et je regrette vivement de ne pouvoir l'accepter. Je ne suis pas libre comme vous le pensiez, et j'ai au contraire un rendez-vous des plus importans.

—Ah! prenez garde, vous m'avez appris tout à l'heure comment en fait de dîner on se décharge d'une chose désagréable. Il me faut une preuve. Je ne suis heureusement pas banquier comme M. Danglars, mais je suis, je vous en préviens, aussi incrédule que lui.

—Aussi vais-je vous la donner, dit le comte.

Et il sonna.

—Hum! dit Morcerf, voilà déjà deux fois que vous refusez de dîner avec ma mère. C'est un parti pris, comte.

Monte-Christo tressaillit.

—Oh! vous ne le croyez pas, dit-il; d'ailleurs voici ma preuve qui vient.

Baptistin entra et se tint sur la porte debout et attendant.

—Je n'étais pas prévenu de votre visite, n'est-ce pas?

—Dame! vous êtes un homme si extraordinaire que je n'en répondrais pas.

—Je ne pouvais point deviner que vous m'inviteriez à dîner, au moins?

—Oh! quant à cela, c'est probable.

—Eh bien! écoutez: Baptistin, que vous ai-je dit ce matin quand je vous ai appelé dans mon cabinet de travail?

—De faire fermer la porte de M. le comte, une fois cinq heures sonnées, répondit le valet.

—Ensuite.

—Oh! monsieur le comte.... dit Albert.

—Non, non, je veux absolument me débarrasser de cette réputation mystérieuse que vous m'avez faite, mon cher vicomte; il est trop difficile de jouer éternellement le Manfred. Je veux vivre dans une maison de verre. Ensuite.... continuez, Baptistin.

—Ensuite, de ne recevoir que le major Bartolomeo Cavalcanti et son fils.

—Vous entendez, M. le major Bartolomeo Cavalcanti; un homme de la plus vieille noblesse d'Italie, et dont Dante a pris la peine d'être le d'Hozier.... vous vous rappelez ou vous ne vous rappelez pas, dans le Xe chant de l'*Enfer*; de plus, son fils, un charmant jeune homme de votre âge, à peu près, vicomte, portant le même titre que vous, et qui fait son entrée dans le monde parisien avec les millions de son père. Le major m'amène ce soir son fils Andrea, le contino, comme nous disons en Italie. Il me le confie. Je le pousserai, s'il a quelque mérite. Vous m'aiderez, n'est-ce pas?

—Sans doute! C'est donc un ancien ami à vous que ce major Cavalcanti? demanda Albert.

—Pas du tout, c'est un digne seigneur, très poli, très modeste, très discret, comme il y en a une foule en Italie; des descendans très descendus des vieilles familles. Je l'ai vu plusieurs fois, soit à Florence, soit à Bologne, soit à Lucques, et il m'a prévenu de son arrivée. Les connaissances de voyage sont exigeantes: elles réclament de vous en tout lieu l'amitié qu'on leur a témoignée une fois par hasard; comme si l'homme civilisé qui sait vivre une heure avec n'importe qui, n'avait pas toujours son arrière-pensée! Ce bon major Cavalcanti va revoir Paris qu'il n'a vu qu'en passant, sous l'Empire, en allant se faire geler à Moscou. Je lui donnerai un bon dîner, il me laissera son fils, je lui promettrai de veiller sur lui, je lui laisserai faire toutes les folies qu'il lui conviendra de faire, et nous serons quittes.

—A merveille! dit Albert, et je vois que vous êtes un précieux Mentor. Adieu donc, nous serons de retour dimanche. A propos, j'ai reçu des nouvelles de Franz.

—Ah! vraiment? dit Monte-Christo; et se plaît-il toujours en Italie?

—Je pense que oui; cependant il vous y regrette. Il dit que vous étiez le soleil de Rome, et que sans vous il y fait gris. Je ne sais même pas s'il ne va point jusqu'à dire qu'il y pleut.

—Il est donc revenu sur mon compte votre ami Franz?

—Au contraire, il persiste à vous croire fantastique au premier chef; voilà pourquoi il vous regrette.

—Charmant jeune homme, dit Monte-Christo, et pour lequel je me suis senti une vive sympathie le premier soir où je l'ai vu cherchant un souper quelconque, et où il a bien voulu accepter le mien. C'est, je crois, le fils du général d'Epinay?

—Justement.

—Le même qui a été si misérablement assassiné en 1815.

—Par les bonapartistes?

—C'est cela! Ma foi, je l'aime! N'y a-t-il pas pour lui aussi des projets de mariage?

—Oui, il doit épouser Mlle de Villefort.

—C'est vrai?

—Comme moi je dois épouser Mlle Danglars, reprit Albert en riant.

—Vous riez?

—Oui.

—Pourquoi riez-vous?

—Je ris parce qu'il me semble voir de ce côté-là autant de sympathie pour le mariage qu'il y en a d'un autre côté entre Mlle Danglars et moi. Mais vraiment, mon cher comte, nous causons de femmes comme les femmes causent d'hommes; c'est impardonnable!

Albert se leva.

—Vous vous en allez?

—La question est bonne! il y a deux heures que je vous assomme, et vous avez la politesse de me demander si je m'en vais! En vérité, comte, vous êtes l'homme le plus poli de la terre! Et vos domestiques, comme ils sont dressés! M. Baptistin surtout! je n'ai jamais pu en avoir un comme cela. Les miens semblent tous prendre exemple sur ceux du Théâtre Français, qui, justement parce qu'ils n'ont qu'un mot à dire, viennent toujours le dire sur la rampe. Ainsi, si vous vous défaites de M. Baptistin, je vous demande la préférence.

—C'est dit, vicomte.

—Ce n'est pas tout, attendez: faites bien mes compliments à votre discret Lucquois, au seigneur Cavalcante dei Cavalcanti; et si par hasard il tenait à établir son fils, trouvez-lui une femme bien riche, bien noble, du chef de sa mère du moins, et bien baronne du chef de son père. Je vous y aiderai, moi.

—Oh! oh! répondit Monte-Christo, en vérité, vous en êtes là?

—Oui.

—Ma foi, il ne faut jurer de rien.

—Ah! comte, s'écria Morcerf, quel service vous me rendriez, et comme je vous aimerais cent fois davantage encore si, grâce à vous, je restais garçon, ne fut-ce que dix ans.

—Tout est possible, répondit gravement Monte-Christo.

Et prenant congé d'Albert, il rentra chez lui et frappa trois fois sur son timbre.

Bertuccio parut.

—Monsieur Bertuccio, dit-il, vous saurez que je reçois samedi dans ma maison d'Auteuil.

Bertuccio eut un léger frisson.

—Bien, monsieur, dit-il.

—J'ai besoin de vous, continua le comte, pour que tout soit préparé convenablement. Cette maison est fort belle, ou du moins peut être fort belle.

—Il faudrait tout changer pour en arriver là, monsieur le comte, car les tentures ont vieilli.

—Changez donc tout, à l'exception d'une seule, celle de la chambre à coucher de damas rouge; vous la laisserez même absolument telle qu'elle est.

Bertuccio s'inclina.

—Vous ne toucherez pas au jardin non plus; mais de la cour, par exemple, faites-en tout ce que vous voudrez; il me sera même agréable qu'on ne la puisse pas reconnaître.

—Je ferai tout mon possible pour que M. le comte soit content; je serais plus rassuré cependant si M. le comte me voulait dire ses intentions pour le dîner.

—En vérité, mon cher monsieur Bertuccio, dit le comte, depuis que vous êtes à Paris je vous trouve dépaysé, trembleur; mais vous ne me connaissez donc plus?

—Mais enfin, Son Excellence pourrait me dire qui elle reçoit?

—Je n'en sais rien encore, et vous n'avez pas besoin de le savoir non plus. Lucullus dîne chez Lucullus, voilà tout.

Bertuccio s'inclina et sortit.

(*La suite à demain.*)

Décédé hier soir, dans sa soixante-douzième année, PIERRE DINET père. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son fils, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi. Son corps est exposé à l'encoignure des rues des Français et Craps. De la part de sa famille.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Navire Concord, Scudder, Liverpool, J F Lovell

ARRIVES.
Navire Susan Drew, Page, du Havre.
Navire Mary Frances, Jewitt, de Boston.
Steamer Fashion, Fullerton, de Mobile.
Steamer North Alabama, Bell, de St Louis.
Steamer Brilliant, Hart, du Bayou Sara

DEPARTS DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	DE LIVERPOOL.	D'AMERIQUE.
Caledonia, Lott	16 août	16 sept.
Great Western, Mathews	23 août	25 sept.
Great Britain, Hoskens	30 sept	21 oct.

DERNIERES DATES.

Boston	août 26	Londres	août 4
New York	août 27	Liverpool	août 4
Philadelphie	août 27	Paris	août 2
Baltimore	août 26	Havre	août 2
Washington	août 26	Bordeaux	juil. 30
Charleston	août 31	Vera-Cruz	août 15
Havane	août 18	Mexico	août 12
Galveston	août 30	Tampico	août 28

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne dans la matinée du 31 août, la griffonne congréine EMELINE, ne parlant que l'anglais. Elle peut changer de nom, est âgée de 30 ans, taille d'environ cinq pieds cinq pouces, à figure allongée, et elle a une petite marque à la ... du front; elle est enceinte et elle a les pieds enflés. Elle est esclave de M. Jonathan M. Wilson, importée le 12 juin 1845.

La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera au No. 20, rue Condé, entre Madison et Dumaine, ou la logera dans une des geôles de cette paroisse.
5 sept—3t

JEUX DE RAQUETTES.

IL y aura dimanche 7 et lundi 8 septembre, une partie de RAQUETTES, de [illegible] la grande [illegible]. Les ... [illegible]

MUSIQUE—[illegible] caisses Bordeaux, [illegible] de la marque Bordeaux, et à vendre par
30 août W. M. PROUT & Co.
22 Vieille Levée

Grande cour et un jardin. On peut en prendre possession le 1er octobre courant. S'adresser à ROBERT MURPHY, 6 sept 105 Vieux Bassin

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Susan Drew, du Havre:
50 caisses absynthe suisse marque E. Pernod,
50 caisses kirchenwasser Vosges et Lausanne.
DUDOUTT & TEULADE,
5 sept 12 Toulouse

SARDINES.—En débarquement du Susan Drew, du Havre, 150 boîtes entières et 300 demi do, de la marque de Philippe et Canaud, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
5 sept 17 et 19 rue St. Louis

FRUITS ASSORTIS.—Dix caisses fruits au jus en demi bouteilles, en débarquement du Susan Drew, du Havre, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co.
5 sept 17 et 19 rue St. Louis

HUILE DE BALEINE.—[illegible] barils, à vendre par J W STANTON & Co.
Encoignure Magasins et Lafayette

CAFÉ RIO.—[illegible] sacs excellent café ... à vendre par J W STANTON & Co.
Encoignure Magasins et Lafayette

CAFÉ Java.—[illegible] sacs café vieux, ... de Java, à vendre par J W STANTON & Co.
Encoignure Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE.—[illegible] New Bedford, à vendre par J W STANTON & Co.
Encoignure Magasins et Lafayette

BEURRE DE GOSHEN.—[illegible] excellent beurre actuellement en débarquement, et à vendre par
J W STANTON & Co.
6 sept Encoignure Magasins et Lafayette

SAVON ET AMIDON.—[illegible] caisses savon Winchester No. 1 et [illegible] caisses d'amidon de Colgate, à vendre par
J W STANTON & Co.
6 sept Encoignure Magasins et Lafayette

THÉ FRAIS.—Composé de Thé impérial, poudre à canon, Pouchong, Souchong et Young Hyson, en boîtes, demi boîtes et boîtes en ferblanc, à vendre par
J W STANTON & Co,
6 sept Encoignure Magasins et Lafayette

HUILE D'OLIVE.—[illegible] paniers, à vendre par
J W STANTON & Co,
6 sept Encoignure Magasins et Lafayette

A VENDRE en magasin, par le soussigné:
100 barriques Vin rouge ordinaire Margaux;
20 do Vinaigre de vin blanc;
10 barils do do
20 do vieux Whiskey;
200 caisses vieux Vin rouge Lafitte, Margaux et Gruau larose, en bouteilles et demi do;
50 mille Bouchons fins en sacs de 500;
20 paniers Huile d'olive.
6 sept CHARLES DUFOUR, 11 Conti

CÂPRES à l'huile, Sardines, Petits pois, et Pâtés truffes en boîtes, demi et quarts, à vendre par
6 sept CHARLES DUFOUR, 11 Conti

CHAMPAGNE.—50 paniers Vin de Champagne, marque Damotte, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par CHARLES DUFOUR.
5 sept 31 Conti

EAU de Vie d'Aix Seignette.—Les soussignés offrent à vendre en douane:
9 1/2 pipes Eau de vie de la marque A. Seignette;
6 1/2 do do do do;
10 1/4 do do do do;
Ayant droit au drawback.
LOISON & SILVESTRE,
5 sept 36 rue de Chartres

ABSINTHE SUISSE.—100 caisses Absinthe Suisse; 3 dito Eau verte; 50 dito Vermouth, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
5 sept 36 rue de Chartres

TEINTURERIE PARISIENNE.
Rue Condé, No. 94, entre St. Philippe et Ursulines.

M. HERICY a l'honneur d'informer le public en général et les marchands de nouveautés, qu'il a acheté le FOND DE TEINTURE de M. Bonnet. La vaste emplacement et les nombreuses améliorations qu'il y a faites, joint à une machine à vapeur d'un nouveau système pour l'apprêt des étoffes et spécialement pour les soieries, qui sont apprêtées avec une célérité et une perfection à laquelle l'on n'avait pu atteindre jusqu'à ce jour; par ce moyen les soieries n'ont pas le désagrément d'avoir des traces d'épingles qui souvent occasionnent des déchirures, et elles acquièrent tout le brillant du neuf. La promptitude avec laquelle toutes les étoffes sont apprêtées par ce nouveau système de machine à vapeur, dans lequel M. Hericy est le seul possesseur, lui assure un succès incontestable et lui permet d'offrir d'immenses avantages pour la réduction du prix et le fini de l'ouvrage. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance ... [illegible]

Il teint et dégraisse ... [illegible]

4 septembre—6m J. HERICY.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 3.
Séance de lundi, le 1er septembre 1845.

Attendu que le contrat pour l'éclairage de cette Municipalité expire le 30 courant:

Il est en conséquence résolu que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 15 courant, pour le dit contrat, qui devra commencer le 1er octobre et qui expirera le 30 septembre 1846.

Conformément à la résolution ci-dessus, avis est donné que des propositions cachetées pour l'éclairage, de cette Municipalité, seront reçues par le soussigné à son bureau, jusqu'au 15 du courant.

J. E. LAYET,
Secrétaire du Conseil de la Municipalité No. 3

AVIS AUX AVOCATS.

LA personne à qui l'on a prêté le 7me volume du Cours de Droit Civil, par Duranton, obligerait beaucoup le propriétaire de cet ouvrage en lui rapportant ce volume ou en le déposant au bureau de l'Abeille. 3 sept

CHAUSSURES.

REÇU par le navire Rhode Island, quinze caisses brodequins de Bonnet, en cuir tanné à l'écorce de chêne, excellente marchandise pour habitations, à vendre par FROST & Co.
2 sep 10 rue des Magasins

Au Bazar Parisien,
ENCOIGNURE ROYALE ET DUMAINE.

Ayant reçu un grand assortiment de Marchandises par le Columbia et les derniers arrivages de France,

NORMANDIN FRERES préviennent le public et ses amis, qu'ils vendront ses Marchandises à des prix très modérés. Ils espère que le bon marché et la qualité des articles lui continueront le patronage de ses clients.

Il offre au rabais, les articles suivans:

POUR DAMES:

Chapeaux Guipure, nouveau genre; dito paille d'Italie; dito pour enfants; capote crêpe et organdi; bonnets, fichus, guimpes, cols, broderies, mouchoirs, manches, embrasses, jupons ... ganterie, gants et mitaines ... [illegible]

POUR HOMMES:

Chemises toile française, dito coton et toile, dito gravates, bretelles, cols satin, gants soie et fil d'Ecosse, mouchoirs de batiste, foulards, cannes, cravaches, objets mécaniques, nouvellement reçus; divers objets pour cadeaux, &c.

EN GROS:

Chapeaux de paille;
Crème de Perse, pommade;
Eau de Lavande, Huile, &c.;
Savons fins et ordinaires.

Il prévient Messieurs les Coiffeurs qu'il a un assortiment de cheveux frisés, des longs, perruques, bandeaux, tresses, enfin toutes les articles à l'usage des coiffeurs.

Cheveux à 25 cents.

SOLDE de la cargaison reçue par l'Apalachicola, venant de France:
[illegible] paniers d'huile,
44 do do en demi bouteilles,
[illegible] caisses absynthe,
[illegible] caisses eau de fleurs d'oranger.
En face de la rue Jefferson.
20 août LOISON & SILVESTRE.

LES soussignés viennent de recevoir les articles suivants, qu'ils offrent à vendre au No. 13, rue du Canal, de première qualité:
Barrège vert, indienne rouge à rideaux,
Indiennes chamois unie et ombrée,
Indienne blanche
Mouchoirs Challet, mousseline Suisse unie,
Ruban taffetas et satin noir,
Couleurs en boule en fil.
A vendre au drawback—Bretelles gomme élastique.
9 juillet FORCADE & Co.

CONFISEUR.

ANTOINE ALBÈS a l'honneur de prévenir le public qu'il va ouvrir le dix septembre, un magasin de confiseur rue de la Levée, No. 18, entre les rues Champs Elysées et Marigny. On trouvera chez lui tout ce qui concerne sa partie, aux prix les plus modérés. 30 août—1m

GOBELETS.—3000 douzaines de divers formes, à vendre par FROST & Co.
2 sep 10 rue des Magasins

ROUGE DE PLOMB.—50 barillets à vendre en magasin par FROST & Co.
2 sep 10 rue des Magasins

HUILE D'OLIVE.—50 caisses huile d'olive, en flacons, à vendre par FROST & Co.
2 sep 10 rue des Magasins

HUILE DE LIN.—20 barils huile anglaise, à vendre par FROST & Co.
2 sep 10 rue des Magasins

PORTER de Londres et Ale d'Ecosse.—En quarts et pintes, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane
2 sep

TRICOTS.—Un envoi comprenant des chemises, mises et demi bas, à vendre par
SMITH BRYAN, 20 Douane

CHEVROTINE et Plomb en barres.—70 barillets chevrotine patentée, numéros assortis, et 20 barillets plomb en barres, en débarquement du steamer Hannibal, à vendre par MERLE, SKYLLE & Co,
2 sep 70, Tchoupitoulas.

TABAC en feuilles de Vuelta de Abajo pour capes, en débarquement du brick Emprendedor, à vendre par
3 sept—3 JOS. PRATS, 22 Vieille Levée.

TABAC à priser.—20 jarres tabac macouba, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
3 sept 74, Camp

MADERE.—20 quarts de barriques supérieur, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
3 sept 74 Camp

CLOUS.—300 barillets excellents Clous de Weymouth, dimensions assorties, à vendre en magasin, par
3 sept FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

CIDRE.—20 barils cidre de Newark, dur et pur, en débarquement du navire Rhode Island et à vendre par
FOSDICK & BRO, 74 Camp

VERDEGRIS.—10 caisses verdegris en poudre, pur, à vendre par FOSDICK & BRO,
3 sept 74 Camp

SAVON.—100 caisses savon brun No. 1, entre, 30 dito de ménage, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
74, Camp

TERREBENTINE.—15 barils de qualité supérieure, en débarquement du Rhode Island, et à vendre par
FOSDICK & BROTHER,
3 sept 94, Camp

EAU-DE-VIE de champagne.—5 demi pipes de qualité supérieure, pâle, à vendre par
FOSDICK & BROTHER,
2 sept 74, Camp

EAU DE VIE.—5 demi pipes Pellevoisin de... à vendre par FOSDICK & BROTHER,
74, Camp

BISCUITS de soda.—25 barillets en débarquement du navire Rhode Island et en magasin, à vendre par
ROBERTS & HALL, 74, Magasins

THÉ frais.—1000 paquets impérial, poudre à canon, Young Hyson, Souchong et Pouchong en caisses, demi caisses et boîtes de 6, 12, 13 et 14 livres, à vendre par
ROBERTS & HALL, 74, Magasins

LIQUEURS du pays—[illegible] barils rum, genièvre, eau de vie, alcool et esprits ... à vendre par ROBERTS & HALL,
74 Magasins

EN débarquement du navire Augusta, venant de Marseille, à vendre par les soussignés:
100 barriques vin de Bordeaux,
DUDOUTT & TEULADE, 12 Toulouse

EN débarquement de l'Auguste de Marseille, [illegible] vin blanc, 100 [illegible] eau de fleurs d'oranger, à vendre par
RAYMOND CAMPBELL,
5 sept 94, Vieille Levée

AVIS.—A dater de ce jour, nous ne paierons aucun voyage de charrettes pour nos marchandises prises sur les quais, à moins qu'on ne soit porteur d'un ordre délivré par nous à cet effet.
Nlle. Orléans, 1er sept. 1845.
2 sept—6t GARTHWAITE, PAYAN & Co.

BANQUE DE CITE.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1845.

LE Bureau des Directeurs de cette Institution a, ce jour, déclaré un dividende de TROIS pour cent sur le fonds capital, provenant des profits des six derniers mois, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, le lundi 8 du courant, ou après.
R. J. PALFREY, Caissier.
2 sept

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—Août 1845.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent:

A	H
Ambros, Pierre François.	Haugust, Jean
B	Huguet Charles,
Béranger Sté et Fçois.	I
Bervarque les Diles.	Isabelle, Vient-Guillaume
Bernet Jean,	L
Berlo, né Antoine,	Lovey, Louis Jacques
Brignac Jeanette Mlle,	Lewis, Michel
Berthier J. M.	M
Bonjour Antoine,	Metai, Etienne
Blanquart Pierre,	P
C	Parrin, Casimir, (née Anne Bar)
Caumont.	R
D	Raymond, Claude
Durand, Mich. Fçois	S
D'Usson dit Bourgelet.	Salvy, Eugène
Dumeron, Etienne	T
Digard, Alonzo	Tapie, Arnaud
Dalmon, Vincent	V
Duchesne, les époux	Vercanith, les époux.
G	
Grivaux, Marie Mlle	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi.
2 sept

MARCHANDISES SECHES.
PEET & MORTON,
No. 25, rue des Magasins.

EN outre de leur stock actuel, reçoivent actuellement un joli assortiment de marchandises de saison d'un beau choix, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits, et consistant principalement en:

Indiennes riches d'un nouveau style; cotonnades unies, de fantaisies, à carreaux écossais et à raies; denims; ginghams à robes; jeans, coutils, flanelle, rouge, blanche, bleue, jaune et verte; flanelle Canton, écrue et blanche; mérinos, bombazines, bombazettes, alpagas; chemises de dessous et caleçons en mérinos et en coton; bas et chaussettes en mérinos et en coton, mouchoirs madras, idem en soie, noirs, blancs, bleus, rouges, Pongee et de fantaisie, etc. 4 sept

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages, un beau et vaste assortiment d'articles ci-après décrits:

Couvertures françaises de 2 poinçs, 1 cm ... blanches et ... pour chevaux, blanches et ... couleurs; ... [illegible] ... Lowell 7/8 et 4/4; toile à chemises et à draps, écrue et blanche, 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4, ainsi qu'un très grand assortiment de marchandises sèches—le tout à très bas prix. Ils invitent respectueusement les détaillans, marchands commissionnaires et habitans à venir examiner ces marchandises. PEET & MORTON,
4 sept 25 rue des Magasins

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Augusta, capitaine Isley, de Marseille, via Havane, [illegible] lbs légumes, [illegible] ... 160 paniers bouteilles vides,
150 do huile d'olive marque Plagniol
J. LAUTRAC, 14 Toulouse
1 sept—3

Bois à brûler.

ON offre à vendre à Messieurs les habitans 2,500 à 3,000 cordes de bois à brûler, à 31 milles au-dessus de la ville. A prendre tout ou partie, à des prix très modérés et payable à la fin de la récolte.

Messieurs les capitaines de steamboats pourront s'approvisionner de ce bois, en s'adressant à FRANCISCO MARQUEZ, encoignure des rues de la Levée et Ste Anne, No. 56. 30 août—7

PEINTURES, etc.—200 lbs. vert impérial, en boîtes de 10 livres, 200 do vert permanent, en barillets de 7 livres, 100 caisses vert de Paris en 5 livres, 20 caisses chrome jaune no. 20 de chrome vert etc., 2 barillets vert de Paris etc. 50 barils ocre jaune, 50 do brun espagnol, 20 rouge Vénitien, en magasin et à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
30 août 20 Vieille Levée

AVIS.

GRAINES fraîches de jardinage—Garanties être de la récolte de 1845—Le soussigné informe respectueusement ses habitués qu'il vient de recevoir par le navire Lehigh, de Philadelphie, et directement d'un des meilleurs grainetiers du Nord, un grand assortiment de graines fraîches à potagers, consistant en: ... betteraves, choux, carottes ... et autres pour la semaille de cette saison. Wm DINN,
1 sept 11, Commune

LE soussigné n'étant plus l'agent de la manufacture de sirops et liqueurs de Monsieur Jacques Gelsbert, située dans la rue de l'Union, No. 146, dans cette municipalité, ne peut plus recevoir aucun compte de la manufacture.
1 sept B. VALLS

SUCRE de la Havane.—25 caisses, en débarquement du brick Emprendedor, et 175 caisses assorties, en magasin et vendre par B. VALLS.
1 sept

ESPRIT de Térébenthine.—15 barils très blanc, en magasin, et à vendre par
1 sept FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

CIGARES DE LA HAVANE.—Reçu par les bricks Triton et Emprendedor, et à vendre par les soussignés: [illegible] milliers Regalias, Imperiales, Panetelas, Apreciados, Media Regalia, et Milier, provenant de différentes manufactures.

Aussi: d'importations antérieures:
500 milliers formant un assortiment complet.
HEPBURN & TURPIN,
1 sept 11 rue Royale

EAU de Vie de Pinet, Castillon & Co.—10 demi pipes et 8 quarts dito, à vendre par
J. TARDOS,
7 Conti

SAVON.—300 caisses savon de Winchester, No. 1, à vendre par le soussigné. J. TARDOS,
4 sept 7 Conti

PÂTES potagères.—200 boites pâtes potagères de mouton, à vendre par le soussigné. J. TARDOS,
4 sept 7 Conti

BRETELLES.—20 douzaines bretelles à la Polka, assorties, à vendre pour clore une consignation par
J. TARDOS, 7 Conti

EN débarquement du navire Augusta, de Marseille:
50 barriques vin de Bergasse;
100 paniers huile d'olive de Plagniol;
50 do do de Pemel;
20 do do Plagniol, 1/2 bouteilles,
100 caisses câpres, à vendre par
BARAN, QUEYROUZE & Co,
4 sept 11 et 13, St. Louis

FONDS de la Banque des Citoyens en somme à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
1 sept 94, St. Louis

SARDINES à l'huile.—500 boîtes et demi boîtes de la marque bien connue de B. Ouzilleau, à vendre à des prix modérés par AUG. MOLIER,
1 sept 90, rue St. Louis

AVIS AU PUBLIC.

AYANT appris que quelques personnes mal intentionnées ont commencé à couper du bois sur ma terre, située face au lac Pontchartrain, et touchant à Black River, je préviens le public que tout individu qui s'emparerait ou couperait du bois qui pourrait être pris en cet endroit, sera poursuivi ... [illegible] ... suivant la loi.
27 août—4 M. LARTET.

EN débarquement du navire Augusta, de Marseille et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge, marque de Bergasse,
500 paniers huile en bouteilles et demi bouteilles, de la marque de Plagniol aîné Pemel.
100 caisses vinaigre,
100 paniers bouteilles vides.
AUGUSTE MOLIER,
2 sept St. Louis No 90

LE CALENDRIER DU JARDINIER,
pour le mois de septembre.

Pour planter—Les betteraves, haricots-lentifs, harricots de Windsor, carottes, céleri, chicorée, chou-fleur, gros choux, roquette, échalottes, cresson, moutarde, navets, épinards, lentilles, ... laitue, panais, radis, ... ; transplanter les artichaux, l'oseille, ... les oignons.

Les tomates et les choux du pays peuvent être transplantés dans le courant de ce mois, en prenant tous les soins nécessaires. WM DINN,
2 sept 11, rue de la Commune

EN débarquement du navire Augusta, venant de Marseille;
100 barriques Vin rouge Bergasse,
100 paniers Huile de 12 bouteilles, } marque
50 do do 24 demi do. } Plagniol.
A vendre par G. M. LUCAS,
2 sept 26 Bienville

CIGARES DE LA HAVANE.—40 milliers cigares supérieurs, à savoir:
10,000 Bando Regalia,
10,000 Florida do,
10,000 Escalapio do,
10,000 Culvey Millar.—A vendre par
30 août E. JOHNS, 110, Poydras

CASSE.—2,000 Livres casse fraîche, en débarquement du brick la Minerve, à vendre à la convenance des acheteurs. BLANCHARD, EIMER & Co.
30 août 24, Bienville

EAU DE VIE de Pellevoisin aîné, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
24, Bienville

SANGSUES.—20,000 sangsues à vendre en détail à cinq cents pièce à bord du brick français La Minerve vis à vis la Place d'Armes. 30 août—6

HUILE DE BALEINE.—30 barils huile de baleine, épurée, pour l'hiver, en bon ordre pour l'expédition, à vendre sur la levée et en magasin de
J F BERCIER & Co,
30 août 43 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Quelques balles de Vuelta de Abajo, en débarquement du brick Emprendedor, à vendre par J M CABALLERO,
30 août 26 Vieille Levée

TABAC EN FEUILLES.—Quelques balles de la marque Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
J M CABALLERO,
30 août 26 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE.—Blanc et brun, à vendre en magasin par J M CABALLERO,
30 août 26 Vieille Levée

CIGARES de la Havane.—Un grand assortiment de cigares de choix, en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
30 août 26 Vieille Levée

CIGARES Principe Véritables et de qualité supérieure de la marque de Rossenboul, à vendre en magasin par
J M CABALLERO,
30 août 26 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE.—45 caisses en débarquement du brick Emprendedor, de la Havane, à vendre par
E. TRONCOSO,
30 août 26 Vieille Levée

TABAC.—41 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement du brick Emprendedor, de la Havane, à vendre par E. TRONCOSO,
30 août 26, Vieille Levée

SUCRE Havane.—120 caisses sucre brun et florete quebrado, en débarquement du brick Emprendedor, à vendre par FRANCIS LAMPRE,
30 août 27, Vieille Levée

CONFITURES.—Quelques boîtes goyave, gelée et pâte, en débarquement du brick Emprendedor, de la Havane, à vendre par FRANCIS LAMPRE,
30 août 27, Vieille Levée

CACAO.—20 sacs cacao supérieur de Para, venant d'être reçu et à vendre par FRANCIS LAMPRE,
27, Vieille Levée

DEMANDE.—Une suite d'appartemens garnis et une table privée, pour un monsieur et sa dame, durant l'automne et l'hiver prochain. S'adresser par lettre déposée à la poste adressée boîte F 30. 23 août

ON demande une négresse pour un grand établissement situé à 20 milles de la ville. Une personne parlant Anglais est préférée. S'adresser à M. R. PALFREY, City Bank.
30 août

ON DEMANDE.—Cinq ou six nègres laboureurs pour la campagne. S'adresser à S & A SOULIÉ,
30 août—2t No. 40 rue Conti

COUVERTURES pour nègres—Kerseys, Linseys et Jeans, des meilleures qualités; ainsi que des cotons pour nègres, 7/8 et 4/4, et croisés; en magasin et à vendre à des prix très modérés, par les soussignés, encoignure des rues Magasins et Commune.
NORTH & BROTHERS.

CHOCOLAT.—De Boston, No. 1, à vendre par
4 sept NORCROSS & FOSDICK, 46 Gravier

SAVON.—300 caisses savon de Boston No. 1, en débarquement du navire Audley, à vendre à bas prix par
4 sept LEONARD STURTEVANT & Co,
20 Vieille Levée

Le Journal des Journaux.

CINQUIEME et sixième Livraisons, contenant la suite: Les Fiancés, Marie Stuart, Comme les ... de l'impératrice Joséphine, ... la suite du Rêve de l'impératrice ... [illegible]

ECHO DES FEUILLETONS.

Huitième et 9e Livraisons ... Mademoiselle Kermoure, ... Ile à ... Gravures, ... représente ... [illegible]

LOUIS XIV ET SON SIECLE.

Plusieurs volumes reliés et non reliés.

Les 40, 41, 42, 43, 44, 45 et 47e livraisons du Siècle de Louis XIV.

Roman d'Alexandre Dumas, le Chevalier d'Harmental illustré, contenant la matière de 6 volumes.
M. DE LA PLACE, directeur,
19 août Bureau de l'Abeille, rue de Chartres.

Avis aux Architectes.
EGLISES GOTHIQUES,
VITRAUX DE COULEURS, MOSAIQUES &c.

LE soussigné, agent d'une importante manufacture de verres de couleurs en France, peut fournir à des prix beaucoup plus bas que tout ce qui a été vendu jusqu'à ce jour, les plus belles qualités de verres, soit en feuilles, soit coupés en losanges, octogones. Il peut fournir aussi les fenêtres d'église toutes ... sur plomb et cadres de fer, et avec ... quel dessin que ce soit ... modèle. Il pourra s'engager pour les fournitures complètes d'églises.

S'adresser à M. C. CAVORET,
6 août—3m 1 Southwilliam street, New York

Marchandises d'automne et d'hiver.

LES soussignés viennent de recevoir et reçoivent du Nord par les navires Arkansas, Auburn et Oswego, les articles ci-après détaillés, qu'ils vendront à très bas prix pour du comptant:

Cotons écrus 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 12/4; de blancs 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 12/4; de croisés, écrus et blancs; cotons Lowell 7/8 et 4/4, de Virginie.

Indiennes écossaises et larges, dessins entièrement nouveaux.

Chaussons de laine de différentes qualités,
Chaussons et bas en coton écrus et blancs,
Ginga à grands et petits carreaux,
Etamine noire; lasting noir,
Mousseline écrue et blanche; ginga pour chemises,
Cotonnade rayée et à carreaux; lin coton,
Brin en coton 3/4 par 3/4 yards de fil à carreaux,
Galon en fil et en fil et coton,
Parapluies en coton, 30 et 32 pouces,
Mouchoirs français, article de goût,
Do imitation madras; do laine,
Bas blancs, très grande pour hommes,
Bas en soie et en fil ... noirs et blancs,
Voiture en soie noire de en coton, do. pour vareuses,
Indienne à meubles, diverses qualités,
Serviettes damassées, unies et à barres en couleurs,
Nappes de et ...
Fil Alexandre Faquetson et Orrelle,
Jupons en piqué, et piqué écru de belle qualité,
Cotonnade jaspée et à losange nouveau,
Coutil à matelas 30, 32, 36 et 38 pouces,
Flanelle blanche 3/4, 7/8 et 4/4,
Flanelle rouge unie et croisée, 3/4 et 7/8,
Marinet bleu, gris et noir, Kentucky jeans,
Draps bleu et noir, de Pilote, castor noir et en couleurs,
Kersey uni et rayé, linsey à carreaux et uni,
Châles en soie, en laine et en cachemire,
Tartan pour pantalons et pour douillette,
Mousseline laine noire et en couleurs, cachemire pour robes,
Couvertures 3 pointes blanches, vertes et grises,
Do do 8/4 et 12/4 pour lit,
Dentelle en fil et en coton, noir et blanche,
Entredeux de toutes qualités et de toutes largeurs,
Chemises mérinos pour la peau, do en coton,
Gants en laine, bonnets pour nègres,
Pal-panettes blanc, noir, bleu et ...
Bretelles élastiques; do à la Polka,
Bois à cendre; ... de nacre &c.
Et une infinité d'autres articles trop longs à énumérer.
DUFOUR, DURAND & Co.
26 août 24 rue de Chartres

H. DE GOER & RIFFLARD,
21, rue des Magasins,

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages et offrent à vendre:
Deux caisses Damas riches, pour meubles,
Une do Tapis rouge, français, de
Trois do Chapeau et bleu, à dessins, de
Deux do rose de satin, chemise à ...
Cinq do Indiennes françaises nouveau genre.

Venant de la manufacture de Greg, Oder, Robert & Co. et garanties ... à ... des couleurs ... détaillants de la ville ... prix pour du comptant.
H. DE GOER & RIFFLARD,
26 août 21 Magasins.

Cotonnades Françaises.

LES soussignés ont en magasin dix balles de superbes Cotonnades françaises, provenant de leur propre importation, et garanties être de couleurs ... à des prix très réduits par balles.

Les marchands, tailleurs et détaillants sont invités à venir examiner ces cotonnades.

A vendre également un assortiment de Draps et Casimirs, à bas prix pour du comptant.
H. DE GOER & RIFFLARD,
26 août 21 Magasins

FLANELLE GAZE, DE WELSH.

LES soussignés ont reçu directement ... de la maison de Welsh supérieure ...

Aussi—Flanelle ... idem blanche 7/8, 4/4,
Couvertures vertes, bleues et rouges.
Idem mérinos, ...
Couvertures de 10, 11, 12 et 14/4, etc.
H. DE GOER & RIFFLARD,
26 août 21 Magasins

LE soussigné ayant acheté de MM. ... le stock de leur magasin, No. 48 rue de Chartres, prévient le public qu'il en ouvrira la vente lundi prochain, à des prix beaucoup au-dessous du cours.
30 août—1m A DESSOMMES

A VENDRE en magasin par le soussigné:
10 barriques Vin doux, marque Cantenac,
20 do do St Julien, 30 de Montferrand,
20 do do St Emilion, 20 de Bourg,
10 1/2 barriques de du St. Julien,
12 1/4 vieux Cognac, très bonne qualité,
10 barils Madère, de 5 gallons,
30 barils Vin blanc Sauterne,
25 do do de Barsac,
5 pipes Hollande Gin, et commun,
50 caisses Vin rouge Château Margaux,
50 do do Latour, 25 do Lafitte,
25 do do Cantenac, 30 do de Léoville,
30 do do St. Julien,
10 do Vin blanc Sauterne et Barsac,
30 do Absinthe Suisse, Verte et Lausanne,
16 do Cerises à l'eau de vie,
15 do Prunes à l'eau de vie,
100 paniers Huile anis, surfine et ordinaire,
20 caisses Vin de Bâle,
10 do Liqueurs 1/2 bouteilles, de Bordeaux,
10 do Eau de fleur d'orange en caisses et estagnons,
40 paniers Huile d'olive, marque Plagniol, en demi bouteilles,
[illegible] Bouchons anciens, à bouteille Boulin,
2 jarres vanille,
1 caisse Madras à bouteilles.
26 août DUDOUTT & TEULADE,
12 rue Toulouse

CARGAISON ASSORTIE.

A VENDRE en débarquement du brick Apalachicola, venant de la Martinique:
250 barriques Vin de Marseille,
77 paniers Huile, de dito dito demi bouteilles,
100 paniers Anisette supérieure de Bordeaux,
25 caisses Eau de fleur d'orangers,
5 do Absinthe supérieure,
6 do Guignolet,
8 do Liqueurs supérieures assorties,
4 do do do 1/2 bouteilles,
5 do Ratafia de Grenoble,
4 do Vin de Malaga, très qualités,
2 do Malaga de Frontignan,
14 barils Liqueurs, ...
25 août LOISON & SILVESTRE,
36 rue de Chartres

A VENDRE en magasin: 50 barriques vin rouge ordinaire,
15 barils vin blanc Haut-Sauterne,
75 barils vin blanc Haut Sauterne,
30 barriques vin Ludon, Médoc,
3 pipes ... de Bordeaux,
40 caisses ... à l'eau de vie,
75 caisses liqueurs assorties,
50 quarts et barriques de pipe vieux Cognac, ayant droit au drawback
200 milliers bouchons fins et surfins,
100 do bouchons pointus, 1/2.
26 août POUDET FILS,
147 Royale

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.—Garanties être de la nouvelle récolte de 1845.—Le soussigné vient de recevoir par le navire St. Louis, de Philadelphie, un grand assortiment de graines fraîches provenant des meilleurs grainetiers du Nord. WM. DINN,
26 août 11 Commune

VINS rouges.—100 barriques vins de Bordeaux, Château Galan, St. Julien, St. Estèphe, Queyries &c. 70 barriques vins de Marseille, marque Bergasse, Khodes Bravan et Bandol, à vendre par J F BERCIER & Co,
15 août 43, Vieille Levée

VIN blanc.—60 barils Haut Sauterne et Barsac, à vendre en magasin par J F BERCIER & Co,
15 août 43, Vieille Levée

VINS en caisses.—80 caisses St. Julien, Château Beychevelle très vieux; 4 dito Haut Brion Cardan, très vieux, 70 dito St. Julien de quatre ans; 100 do. vin ordinaire St. Julien, Château Lafitte, Margaux, &c. 30 caisses Sauterne, marque Lecocq, 1822, 30 do Preignac, Sauterne et Barsac, à vendre par J F BERCIER & Co,
15 août 43, Vieille Levée

DENTISTE.
VENTOUSES, SAIGNEES, SANGSUES.

CHARLES WINSE offre au public de la Nlle. Orléans ses services pour l'application des ventouses et des sangsues, et pour des saignées, à des prix modérés. Il a établi ses domiciles, l'un au No. 80, rue de Chartres, le premier, l'autre au No. 113, rue Tchoupitoulas. Les personnes qui s'adresseront à l'une ou l'autre de ces deux adresses seront promptement satisfaites. 9 août—6m

CHARRONAGE.

LE soussigné a en magasin et reçoit par tous les navires venant de Philadelphie, un assortiment complet de roues pour plantations, charrettes, wagons &c; brouettes dito à terre, de la manufacture de Wm. Ward. Ces articles sont garantis sous tous les rapports et seront vendus à des prix modérés, par JAMES D. DENEGRE,
2 août—6m 27 Vieille Levée

Marchandises en Fil.

LES soussignés a reçu par de récents arrivages, et a en magasin un vaste assortiment de Marchandises en fil, qu'il offre à vendre par colis, à des prix très raisonnables, savoir:

TOILE—A chemise, qualités assorties, en pièces entières et demi pièces;
Toile à draps, assortie en qualités et largeurs;
Mouchoirs batiste fil, unis, à ourlets et à bords imprimés;
Linge de table, uni et damassé, en fil, grandeurs assorties;
Diaprés œil de perdrix, assortis, en fil;
Platilles, Bretagnes et toile de Hollande, qualités assorties, en fil;
Listados bleus et à carreaux fantaisie, en fil;
Coutil en fil, blanc et de fantaisie;
Brin à moustiquaire, tout fil, écru, uni et à raies;
Osnaburg et Toile à habitant, en fil;
Toile de Hollande, fil, blanche, écrue et rougeâtre,
Fil à tailleur et à cordonnier;
Galons fil, assortis.

Mousselines et Marchandises en coton:
Linon Bishop et Victoria;
Linon Book de Mode et de Suisse;
Mousselines rubannées, à carreaux et à raies;
Mouchoirs imitation batiste;
Mouchoirs Madras et Verass;
Bandes et Entredeux, cols coupés, &c.
Galons, bas, etc. etc.
Et divers autres articles.
4 août SMITH BRYAN, 20, Douane

UN lot de tamarin et de tamarin et de ... en débarquement du brick français la Minerve de St. Pierre, Martinique, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co,
25 août 24, Bienville

AUX MARCHANDS-TAILLEURS.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre à des prix très réduits:
15 pièces Casimir français, de fantaisie, nouveau,
30 pièces casimir franc, la dito épais, de fil,
14 do Casimir Boujean, extra sup. ...
16 do Casimir Scotch noir, 7/8,
16 do Draps noirs français,
20 do Draps noirs ...
10 do Draps bleu ...
10 do Draps ...
Ainsi qu'un vaste assortiment de ...

Cotonnades françaises.

Aussi ... de ... [illegible]
30 août H. DE GOER & RIFFLARD,
21, rue des Magasins